

Un projet unique
en France !

Sécurité Sociale de l'Alimentation Étudiante

Participe à la 1ère Expérimentation
sur les Campus bordelais !

1

Cotise 10€/mois !
au minimum



2

Reçois 100 gemmes/mois !
1 gemme = 1€



3

Dépense les !
*chez les commerçants alimentaires
conventionnés, proposant des aliments sains,
de qualité et rémunérateurs pour les paysans*



**Début de
l'expérimentation prévue
pour Septembre 2023!**



Inscris-toi !



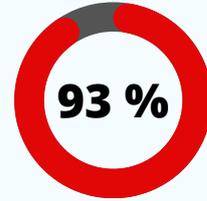
UN CONTEXTE DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANT



2 étudiant·es sur 3 disposent d'un reste à vivre de **moins de 50€** après les factures payées.



Plus d'1 jeune sur 2 a des difficultés pour **s'alimenter de façon saine et équilibrée.**



des étudiant·es disent **réduire la qualité ou les portions.**

Sources : Fédération ATENA, Linkee, Sud Ouest, Banque alimentaire de Gironde

Pourquoi ne pas rechercher des solutions durables, fondées sur le droit à l'alimentation, plutôt que panser cette précarité, par des dispositifs d'urgence, qui montrent leurs limites ?



La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) Étudiante !

- Inspirée par la création de la Sécurité Sociale en 1945 et portée par un collectif national, la SSA repose sur trois principes :
 - Universalité de l'accès ;
 - Conventionnement des producteurs et commerçants réalisé par des caisses locales gérées démocratiquement ;
 - Financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

- Qui ? **150 étudiant·es bordelais·es** des différents établissements d'enseignement supérieur ;
- Quand ? Pendant **10 mois à partir de Septembre 2023 ;**
- **Cotisation ? à partir de 10 euros par mois ;**
- **Dotation ? 100 gemmes / mois** qu'ils pourront utiliser pour leurs dépenses alimentaires auprès des magasins ou producteurs membres du réseau de LA GEMME.

Engage-toi !



Un projet unique
en France !

Sécurité Sociale de l'Alimentation Étudiante

Participe à la 1ère Expérimentation
sur les Campus bordelais !

1

Cotise 10€/mois !
au minimum



2

Reçois 100 gemmes/mois !
1 gemme = 1€



3

Dépense les !
*chez les commerçants alimentaires
conventionnés, proposant des aliments sains,
de qualité et rémunérateurs pour les paysans*



**Début de
l'expérimentation prévue
pour Septembre 2023 !**



Inscris-toi !



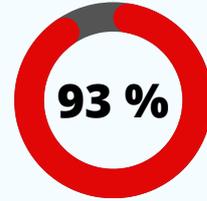
UN CONTEXTE DE PLUS EN PLUS PRÉOCCUPANT



2 étudiant·es sur 3 disposent d'un reste à vivre de **moins de 50€** après les factures payées.



Plus d'1 jeune sur 2 a des difficultés pour **s'alimenter de façon saine et équilibrée.**



des étudiant·es disent **réduire la qualité ou les portions.**

Sources : Fédération ATENA, Linkee, Sud Ouest, Banque alimentaire de Gironde

Pourquoi ne pas rechercher des solutions durables, fondées sur le droit à l'alimentation, plutôt que panser cette précarité, par des dispositifs d'urgence, qui montrent leurs limites ?



La Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) Étudiante !

- Inspirée par la création de la Sécurité Sociale en 1945 et portée par un collectif national, la SSA repose sur trois principes :
 - Universalité de l'accès ;
 - Conventionnement des producteurs et commerçants réalisé par des caisses locales gérées démocratiquement ;
 - Financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

- Qui ? **150 étudiant·es bordelais·es** des différents établissements d'enseignement supérieur ;
- Quand ? Pendant **10 mois à partir de Septembre 2023 ;**
- **Cotisation ? à partir de 10 euros par mois ;**
- **Dotation ? 100 gemmes / mois** qu'ils pourront utiliser pour leurs dépenses alimentaires auprès des magasins ou producteurs membres du réseau de LA GEMME.

Engage-toi !

